



No de bénévole :

IDENTIFICATION DU BÉNÉVOLE					
Nom			Prénom		Sexe F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
No civique	Nom de la rue	App.	Ville	Province	Code postal
Téléphone (résidence)	Téléphone (cellulaire)	Téléphone (bureau)		No poste	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
Courriel		No du permis de conduire (no de dossier à 13 chiffres)			Expiration (AAAA/MM/JJ)
Groupe ou entreprise qui organise votre soirée à l'Opération Nez rouge, s'il y a lieu.					Conduite manuelle Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Nom de votre compagnie d'assurances (obligatoire pour l'escorte motorisée)		No de police d'assurance		Expiration (AAAA/MM/JJ)	

RÔLE(S) DÉSIRÉ(S) Escorte motorisée Chauffeur Partenaire Autre (précisez) : _____

AUTODÉCLARATION - DÉCLARATIONS D'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

INFRACTIONS CRIMINELLES

- Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger ou, si j'ai été déclaré coupable d'une telle infraction, j'en ai obtenu le pardon.
 J'ai été déclaré coupable au Canada ou à l'étranger, pour une infraction ou des infractions criminelles.

ACCUSATIONS PENDANTES

- Je ne fais pas l'objet d'une accusation pendante pour une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger.
 Je fais l'objet d'une ou de plusieurs accusations encore pendantes, au Canada ou à l'étranger, pour une infraction ou des infractions criminelles.

ORDONNANCES JUDICIAIRES

- Je ne fais pas l'objet d'une ordonnance judiciaire qui subsiste contre moi, au Canada ou à l'étranger.
 Je fais l'objet d'une ou de plusieurs ordonnances judiciaires qui subsistent contre moi, au Canada ou à l'étranger.

Si vous avez répondu positivement à l'une des affirmations de l'autodéclaration, veuillez fournir les détails dans l'espace prévu ci-dessous.

NATURE DE L'INFRACTION / ACCUSATION / ORDONNANCE	DATE	LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

J'autorise l'Opération Nez rouge (ONR) et tout corps de police ayant juridiction au Québec à vérifier mes antécédents judiciaires dans le but d'appliquer les critères de sélection élaborés par l'ONR qui sont reproduits au verso de ce formulaire. Toutefois, seuls les antécédents qui, de l'avis de l'ONR sont incompatibles avec l'affectation, seront considérés. Si mon affectation nécessite la conduite d'un véhicule routier, j'autorise l'ONR ou tout corps de police à vérifier la validité de mon permis de conduire au fichier de la Société de l'assurance automobile du Québec. Je consens également à ce que le corps de police ayant fait les vérifications transmette les résultats à l'ONR. Toute fausse déclaration entraînera le rejet de la candidature. De plus, entre le moment où je transmets ce formulaire et ma participation à titre de bénévole, je m'engage à informer l'ONR de toute nouvelle accusation relative à une infraction ou à un acte criminel portée contre moi, de même que toute déclaration de culpabilité relative à une telle infraction ou à un tel acte. Conformément à la loi, l'ONR ou son représentant s'engage à traiter confidentiellement tous les renseignements et données obtenus des clients et des bénévoles de l'organisme. Toute formule de déclaration sera considérée comme incomplète et sera retournée à l'expéditeur si elle n'est pas signée ou si des questions n'ont pas été répondues.

Je m'engage également à respecter les devoirs du bénévole dont j'ai pris connaissance au verso de ce formulaire. Je certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et complets.

DATE _____ **SIGNATURE (obligatoire)** **X**

N.B. Ce formulaire d'inscription est valide pour la campagne 2016. L'Opération Nez rouge se réserve le droit de révoquer la candidature en tout temps.
 Je ne désire pas que l'Opération Nez rouge me contacte pour la campagne 2017.

Pour les bénévoles voulant effectuer des postes en centrale, veuillez indiquer votre choix:

<input type="checkbox"/> Accueil & Accréditation	<input type="checkbox"/> Promotion
<input type="checkbox"/> Téléphonie	<input type="checkbox"/> Sécurité
<input type="checkbox"/> Répartition	<input type="checkbox"/> Alimentation

Veuillez vous inscrire au moins 72 heures avant de vous présenter en centrale.
 Vous ne serez pas systématiquement appelé avant votre participation.

ZONE RÉSERVÉE À L'OPÉRATION NEZ ROUGE LOCALE	MERCI DE JOINDRE VOS EFFORTS À CEUX DE L'OPÉRATION NEZ ROUGE	Veuillez retourner ce formulaire le plus tôt possible :
IDENTITÉ VALIDÉE PAR (NOM) :	pour rendre les routes de votre communauté plus sécuritaires!	Opération Nez rouge Mascouche-Lanaudière-Sud 2500 boulevard de Mascouche, Local 212, Mascouche (Québec) J7K 0H5 mascouche-lanaudiere-sud@ operationnezrouge.com
NOTE :	Lors de votre soirée à l'Opération Nez rouge, n'oubliez pas d'apporter les éléments suivants :	
DATE :	<ul style="list-style-type: none"> • votre formulaire d'inscription imprimé et signé (lors de votre première présence); • une pièce d'identité avec photo; • votre permis de conduire valide (pour les escortes motorisées et chauffeurs); • votre preuve d'assurance automobile (pour les escortes motorisées). 	
RÉSULTAT FINAL		
Accepté <input type="checkbox"/>		
Refusé <input type="checkbox"/>		

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Critères de sélection de l'Opération Nez rouge

Infractions incompatibles si elles ont été commises il y a moins de cinq ans	Sexe : prostitution (sollicitation) Violence : voies de fait simple, intrusion de nuit, menaces, intimidation, harcèlement, appels indécents, méfait, incendie criminel causant des dommages matériels, armes à feu (possession, omission)	Vol, fraude : vol simple, fraude (acceptation comme escorte motorisée pendant la sanction)
Infractions incompatibles en tout temps	Sexe : agression sexuelle ou armée, actes indécents, proxénétisme, pornographie infantile, leurre d'enfants, maison de débauche, viol Violence : enlèvement, tentative de meurtre, homicide, voies de fait graves, séquestration, extorsion, incendie criminel avec danger pour la vie humaine, armes à feu (usage non autorisé, trafic)	Vol, fraude : vol par effraction, vol qualifié, corruption Conduite automobile : infraction causant la mort ou des lésions corporelles Drogue et stupéfiants : trafic, importation, culture Divers : mandat d'arrêt
Infractions entraînant une acceptation limitée	Vol, fraude : vol simple, fraude (acceptation comme escorte motorisée pendant la sanction)	Conduite automobile : délit de fuite simple, conduite dangereuse simple, refus d'obtempérer, conduite avec les facultés affaiblies (acceptation comme partenaire pendant la révocation), contraventions impayées (obligation de les payer avant la participation)

LES DEVOIRS DU BÉNÉVOLE

Je m'engage à :

- Prendre toutes les précautions pour assurer la sécurité de mon équipe ainsi que celle des clients de l'Opération Nez rouge en respectant, entre autres, le Code de la sécurité routière (limites de vitesse, port de la ceinture, signalisation routière, stationnement, etc.). L'Opération Nez rouge n'est pas responsable des contraventions obtenues dans le cadre de mes fonctions comme bénévole;
- Observer le code d'éthique de l'Opération Nez rouge :
 - **Sobriété** : Ne pas consommer d'alcool la journée de ma participation à titre de bénévole de l'Opération Nez rouge;
 - **Service confidentiel** : Tous les renseignements concernant les clients et les bénévoles de l'Opération Nez rouge qui sont portés à ma connaissance seront traités confidentiellement. De plus, ils ne seront pas utilisés à d'autres fins que pour le mandat qui m'a été confié. Même entre collègues bénévoles, je m'abstiendrai de divulguer des détails pouvant permettre l'identification d'un client ou d'un bénévole;
 - **Politesse** : Patience et courtoisie envers les clients en toute circonstance;
 - **Gratuité** : Le service offert par l'Opération Nez rouge est tout à fait gratuit. Je ne sollicite jamais un client. Toutefois, si celui-ci fait un don, je le remercie sincèrement;
 - **Fatigue** : Les bénévoles de l'Opération Nez rouge sont souvent exposés à la fatigue. Il ne faut pas sous-estimer les effets de la fatigue pendant la nuit puisque notre organisme est habituellement au repos entre 2 h et 6 h; Par conséquent, je ne surestimerai pas mes capacités et je ferai, si nécessaire, une sieste avant de me présenter à la centrale à titre de bénévole de l'Opération Nez rouge;
 - **Respect entre bénévoles** : Tous les bénévoles de l'Opération Nez rouge, qu'ils travaillent à la centrale ou sur la route, méritent tout mon respect et toute ma considération;
- Remettre à l'Opération Nez rouge la totalité des sommes d'argent reçues (dons, pourboires, cadeaux, etc.).

Si je ne respecte pas mon engagement, l'Opération Nez rouge se réserve le droit de mettre un terme à ma participation bénévole pour la campagne en cours et les suivantes. La décision de l'Opération Nez rouge est sans appel.

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Il est également possible d'être bénévole à la centrale de coordination. Informez-vous auprès de votre centrale locale.

Escorte motorisée Conduit le chauffeur et le partenaire dans sa propre voiture. 18 ans ou plus Permis de conduire et véhicule obligatoires <ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous de bien remplir les sections <i>Permis de conduire</i> et <i>Compagnie d'assurances</i> au recto. • L'assurance complémentaire de l'Opération Nez rouge s'applique uniquement aux escortes motorisées dont la voiture est assurée pour ses propres dommages. • Vous devez avoir en votre possession votre preuve d'assurance et votre permis de conduire valide lors de votre soirée à l'Opération Nez rouge. 	Chauffeur Conduit la voiture du client. 21 ans ou plus Permis de conduire obligatoire <ul style="list-style-type: none"> • Vous devez indiquer votre numéro de dossier du permis de conduire dans la section au verso. Vous devez vous assurer d'avoir en votre possession votre permis de conduire valide lors de votre soirée à l'Opération Nez rouge. 	Partenaire Accompagne le chauffeur dans la voiture du client. 18 ans ou plus Permis de conduire non obligatoire, mais inscrire le numéro au verso accélérera le traitement de votre dossier.
--	--	---

Note aux escortes motorisées : En cas d'accident, il est important de se rappeler que c'est l'assureur du propriétaire du véhicule qui intervient en premier lieu. L'assureur de l'Opération Nez rouge, Desjardins Assurances, remboursera la franchise, jusqu'à concurrence de 1 000 \$, en cas d'accident responsable. Tous les bénévoles assurés auprès de Desjardins Assurances ou de La Personnelle bénéficieront d'une clause de pardon.